



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
Adoption du budget 2024
et du programme triennal des immobilisations

AVIS PUBLIC est, par la présente, donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-Trésorière de la municipalité de Grand-Métis :

QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil municipal, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 à 19h00 au bureau municipal, sis au 70, chemin Kempt, adoptera les prévisions budgétaires de 2024 et le programme triennal des immobilisations.

Lors de cette assemblée, les délibérations du conseil et la période de questions ne porteront **strictement que sur le budget**.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 11 DÉCEMBRE 2023

Cathy Ouellet,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Ouellet, en ma qualité de directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 10h00 heures et 13 heures le 11^e jour de décembre 2023.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 11^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

Cathy Ouellet
Directrice générale / secrétaire trésorière